

Procédure pour candidater aux bourses Eiffel 2024 pour les composantes suivantes :

Droit - Informatique - Administration & Communication



Vérifiez votre éligibilité aux bourses Eiffel grâce au Vade-mecum en ligne :

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/international/venir-etudier-a-ut-capitole/hors-programmes-dechange/vade-mecum-du-programme-eiffel-2023-2024>



Si vous êtes **éligible** :

Evaluation des candidatures par la Commission de pré-sélection présidée par

le Directeur de thèse ou le Directeur de Master demandé par l'étudiant



Saisissez votre candidature en ligne du **23 octobre**
au 17 novembre 2023 inclus :

<https://capitole.moveonfr.com/form/605213c40d55d3608e386796/fra>

Si votre candidature est présélectionnée :

Vous êtes informé-e par mail par les Relations Internationales le **lundi 4 décembre 2023**

et vous devez

entre le **lundi 4 décembre et le dimanche 10 décembre 2023** :

Complétez le formulaire en ligne avec le lien individualisé qui vous aura été envoyé (via eiffel@ut-capitole.fr)



Envoi par les Relations Internationales de votre dossier en ligne finalisé
aux Services des Bourses Eiffel de Campus France : **début janvier 2024**



Résultats envoyés directement aux étudiants lauréats de la bourses Eiffel
par les Relations Internationales : **mi-avril 2024**



Informez les Relations internationales de votre acceptation (via eiffel@ut-capitole.fr)
ou de votre refus de la bourse Eiffel dès que possible



Inscrivez-vous à Université Toulouse Capitole en **septembre 2024**